APERÇU DU FONDS

Fonds alternatif ascendant Venator (auparavant, Fonds alternatif fondateurs Venator)

Parts de série UA

24 juin 2025

Ce document renferme des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur les parts de série UA du Fonds alternatif ascendant Venator (auparavant, Fonds alternatif fondateurs Venator) (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Venator Capital Management Ltd. (le « gestionnaire ») au 416 934-7994, par courriel, à l'adresse info@venator.ca, ou visitez www.venator.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le Fonds est un OPC alternatif. Il a la capacité d'investir dans différentes catégories d'actifs ou de recourir à des stratégies de placement qui ne peuvent être utilisées par les OPC traditionnels. Parmi les stratégies particulières qui distinguent ce Fonds d'un OPC traditionnel, on compte l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture ou à d'autres fins, une capacité accrue de vendre des titres à découvert, ainsi que la possibilité d'emprunter des liquidités à des fins de placement. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans certains contextes du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	VCM 102	Gestionnaire du Fonds :	Venator Capital Management Ltd.
Date de création de la série :	25 juin 2025	Gestionnaire de portefeuille :	Venator Capital Management Ltd.
Valeur du Fonds au 31 mai 2025 :	11 202 340 $	Distributions :	Annuelle, en décembre
Ratio des frais de gestion (RFG) :	N'est pas disponible parce que la série est nouvelle.	Placement minimum :	Placement minimal initial de 1 000 $ Placement minimal supplémentaire de 100 $

Le Fonds traite hebdomadairement les ordres d'achat et de rachat des parts de série UA en dollars américains à leur valeur liquidative de la série par part de série UA calculée au dernier jour où la Bourse de Toronto est ouverte de la période hebdomadaire dans laquelle l'ordre est reçu (ensemble, la « fréquence de traitement des achats et des rachats »).

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme aux porteurs de parts. Cet objectif sera atteint grâce à un modèle quantitatif exclusif, fondé sur des règles, investissant dans un panier d'actions de l'indice S&P 500 (l'« Indice »), un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour représenter le rendement des actions américaines à forte capitalisation. Grâce à l'utilisation d'emprunts de liquidités, de ventes à découvert ou de dérivés visés, l'exposition brute globale du Fonds n'excédera pas 300 % de sa valeur liquidative ou un pourcentage par ailleurs permis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. L'effet de levier sera calculé selon la méthode prescrite par les règlements sur les valeurs mobilières ou une dispense de ces derniers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu du portefeuille du Fonds au 31 mai 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements

kneat.com inc	5,26 %
Porch Group Inc.	5,04 %
Element Fleet Management Corp.	4,47 %
Red Violet Inc.	4,11 %
Tenet Healthcare Corp.	3,73 %
Dentalcorp Holdings Ltd	3,61 %
5N Plus Inc.	3,46 %
Zedcor Inc.	3,43 %
Microsoft Corp.	3,39 %
Badger Infrastructure Solution	3,38 %
Total des 10 principaux placements	**39,9 %**
Nombre total des titres en portefeuille	**30**

Exposition géographique

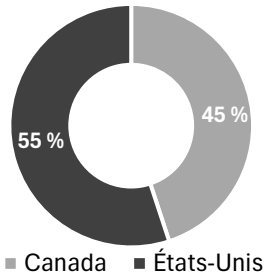

Fonds alternatif ascendant Venator (auparavant,
Fonds alternatif fondateurs Venator)
Parts de série UA

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a attribué au Fonds un degré de risque de moyen à élevé.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau Fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par le gestionnaire. En règle générale, le niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques liés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie
Comme la plupart des organismes de placement collectif, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série UA du Fonds au cours de la dernière année. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série UA du Fonds au cours de chacune des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série UA du Fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans des parts de série UA du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Fonds alternatif ascendant Venator (auparavant,
Fonds alternatif fondateurs Venator)
Parts de série UA

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous êtes à la recherche d'un fonds de titres de participation diversifié qui s'efforce de générer des rendements attrayants à long terme;
- vous avez des objectifs de placement à moyen terme et à long terme;
- vous pouvez tolérer un degré de risque de moyen à élevé;
- vous pouvez tolérer la fréquence de traitement des achats et des rachats.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série UA du Fonds. Les frais (y compris toutes les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. Le Fonds offre d'autres séries de parts. Les frais de chaque série du Fonds sont différents. Informez-vous sur les autres séries de parts du Fonds qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition :

OPTIONS DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ		COMMENT ÇA FONCTIONNE
	En pourcentage (%)	En dollars ($)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5 % du montant d'achat	De 0 $ à 50 $ sur chaque tranche de 1 000 $ que vous achetez	Vous négociez avec votre représentant l'option des frais d'acquisition. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant d'achat et sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds :

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du Fonds comprennent les frais de gestion, la rémunération au rendement et les frais d'exploitation et d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de série UA du Fonds correspondent à 1,5 % de la valeur liquidative totale des parts de série UA du Fonds le jour ouvrable précédant. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

Le Fonds paie au gestionnaire une rémunération au rendement fondée sur les profits nets des parts de la série UA. Si la valeur liquidative des parts de série UA à la dernière date d'évaluation de l'année civile (la « date d'évaluation du rendement »), majorée du montant total de toutes les distributions déclarées sur ces parts (ensemble, la « valeur liquidative rajustée »), excède la valeur liquidative antérieure la plus élevée de ces parts à toute date d'évaluation du rendement (le « sommet ») et dépasse la performance annuelle de l'indice S&P 500 Total Return (le « butoir »), le gestionnaire aura droit à 10 % de l'excédent.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est payée de façon continue tout au long de la période où vous détenez des parts du Fonds. Cette commission est payable pour les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le gestionnaire verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

Pour les parts de série UA du Fonds, le gestionnaire verse à la société de votre représentant une commission de suivi annuelle de 1 % en fonction de la valeur totale des parts de série UA du Fonds. Cette commission correspond à 10 $ par tranche de 1 000 $ investie.

3. Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série UA du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Opérations à court terme contre-indiquées	Des frais correspondant à 2 % du montant racheté ou substitué pourraient vous être facturés par le Fonds si vous réalisez des opérations à court terme contre-indiquées. Les frais sont versés au Fonds.
Frais de reclassement et de substitution	La société de votre représentant pourrait vous facturer des frais de reclassement ou de substitution, selon le cas, pouvant aller jusqu'à 2 %, établis en fonction de la valeur liquidative des parts de la série pertinente d'un Fonds visées par la substitution ou le reclassement. Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. Les frais de courtier liés aux reclassements et substitutions sont réglés au moyen du rachat des parts que vous détenez.

Et si je change d'idée?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère

- un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de parts d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception des aperçus du fonds ou du prospectus simplifié,
- ou un droit d'annulation de toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Venator Capital Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Venator Capital Management Ltd.
2 Bloor Street East, bureau 310
Toronto (Ontario) M4W 1A8

Téléphone : 416 934-7994
Courriel : info@venator.ca
www.venator.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.